

## **CHARTRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

### **L'INTERVALCOOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DE PLEIN AIR**

Qu'est-ce qu'une charte ?

Une charte est un document formel qui définit des principes, des engagements ou des règles à suivre dans un contexte spécifique. Elle sert souvent de guide ou de référence pour les actions à mener, en établissant des normes ou des objectifs à respecter.

Une charte de l'environnement précise donc les engagements de l'Interval concernant la préservation de l'environnement, les pratiques écologiques et la sensibilisation des visiteurs. Elle inclut aussi des objectifs à atteindre, des actions concrètes à mettre en place, ainsi que des critères de suivi et d'évaluation. C'est pour ces raisons que nous avons inclus des principes qui ne sont pas encore en application. Ces principes seront mis en œuvre dès que possible, en fonction des ressources disponibles et des infrastructures adaptées. Cela démontre toutefois l'engagement de la base à s'améliorer et à évoluer, tout en donnant une direction claire.

#### **1. Respect de la nature**

- **Préservation des écosystèmes locaux.** Nous nous engageons à minimiser notre impact environnemental, en veillant à protéger la biodiversité locale et à éviter la dégradation des milieux naturels.
- **Accès responsable aux espaces naturels.** Nous encourageons un usage raisonné des espaces de plein air en respectant les réglementations locales (zones protégées, sentiers balisés, etc.).
- **Évaluation des impacts environnementaux.** Avant d'entreprendre de nouveaux projets ou activités, nous visons à réaliser une évaluation des impacts environnementaux pour identifier et atténuer les effets potentiels sur les écosystèmes locaux.
- **Conciliation entre la performance économique, le bien-être collectif et la préservation de l'environnement.** Nous cherchons l'équilibre entre la rentabilité, le bien-être de nos membres et de nos visiteurs, ainsi que la préservation de notre territoire.

#### **2. Sensibilisation et éducation**

- **Programmes éducatifs.** Nous organisons des ateliers et des activités éducatives pour sensibiliser nos visiteurs à l'importance de la conservation de la nature, incluant des thèmes comme la biodiversité, le changement climatique et la gestion des déchets.



- **Matériel informatique.** Nous souhaitons produire des brochures, panneaux et contenus numériques sur les écosystèmes locaux, les pratiques durables et les espèces menacées, pour enrichir l'expérience de nos visiteurs.
- **Promotion d'activités responsables.** Nous sensibilisons les visiteurs à la fragilité des écosystèmes : faune, flore et aquatique. Nous promouvons les comportements respectueux, les bonnes pratiques d'observation et d'utilisation de ces écosystèmes afin d'assurer leur préservation. Nous appliquons les normes et réglementations en vigueur.

### **3. Pratiques écologiques**

- **Gestion des déchets.** Nous mettons en place des systèmes de tri des déchets avec des poubelles clairement identifiées pour le recyclage, le compostage et les déchets non recyclables, tout en sensibilisant nos visiteurs à ces pratiques.
- **Gestion des ressources.** Nous valorisons une utilisation responsable de l'eau et de l'énergie tout en privilégiant les produits durables, écologiques ou récupérés.
- **Éviter le plastique à usage unique.** Nous privilégions des solutions sans plastique et nous incitons à la réduction des emballages jetables.
- **Principe sans trace.** Nous adhérons aux 7 principes sans trace (<https://sanstrace.ca/les-sept-principes-sans-trace/>).

### **4. Responsabilité sociale et inclusion**

- **Accessibilité pour tous :** Nous souhaitons rendre nos activités accessibles au plus grand nombre, quels que soient le niveau de compétence ou les moyens financiers, en adoptant dans la mesure du possible nos tarifs et nos installations aux personnes moins bien nanties ou à besoins particuliers.
- **Réconciliation et relations interculturelles.** Nous valorisons les savoirs autochtones lors de diverses initiatives en partenariat avec les communautés locales des Premières Nations et favorisons la participation des Québécois de toute origine à nos activités par des pratiques de marketing et d'animation tenant compte de la diversité.
- **Collaboration avec les acteurs locaux :** Nous collaborons avec des organisations locales pour soutenir la conservation, élaborer des projets communautaires et favoriser l'économie locale.



## 5. Évaluation et amélioration continue

- **Suivi et évaluation de notre impact.** Nous mesurons régulièrement l'impact des mesures mises en place et nous nous efforçons de trouver des solutions pour l'améliorer, au besoin.
- **Recherche de nouvelles solutions écologiques.** Nous nous engageons à intégrer des innovations qui favorisent une gestion encore plus respectueuse de l'environnement dans nos activités qu'il s'agisse de nouvelles technologies ou de pratiques plus vertueuses.
- **Révision annuelle de la charte.** Nous mettons à jour notre charte en incluant de nouvelles pratiques ou corriger celles qui ne sont pas suffisamment efficaces.
- **Production d'un rapport annuel.** Nous mettons par écrit toutes les réalisations ou actions effectuées en fonction de la charte et rendons disponible le rapport à nos membres ainsi qu'à nos visiteurs.

## 6. Engagement commun

- **Formations pour le personnel.** Nous planifions des sessions de formation à notre équipe pour renforcer leurs connaissances en matière de durabilité et les inciter à partager ces valeurs avec nos visiteurs.
- **Rétroaction.** Nous mettons en place des canaux pour recueillir les avis et suggestions de nos clients concernant nos pratiques environnementales, intégrant leurs retours dans notre démarche d'amélioration continue.
- **Communication claire et transparente.** Nous informons nos membres, les partenaires et le public des actions entreprises pour la préservation de l'environnement et nous rendons compte de nos progrès.
- **Participation active des membres.** Nous encourageons chaque membre de la coopérative à s'investir dans les initiatives écologiques et à proposer des idées pour améliorer notre approche environnementale.

## Conclusion

Nous, membres de la Coopérative de Plein Air, nous engageons à mettre en œuvre cette charte dans toutes nos actions, en étant conscients que chaque petit geste compte pour préserver l'environnement et promouvoir une gestion durable des espaces naturels. Ensemble, nous pouvons participer à un avenir plus respectueux de la planète.

